

**Du 1er novembre 2025 au 31 mars 2026**  
**Le ramassage des déchets verts aura lieu**  
**les 1ers mardis de chaque mois**

## **Attention :**

Le ramassage est limité à 3 poubelles par foyer.

Il est interdit de déposer vos déchets directement au sol.

Les poubelles doivent être sorties la veille en fin de journée du ramassage et rentrées le jour même.

**En raison de l'obligation de compostage, les tontes de gazon ne seront plus ramassées. Si des déchets non conformes sont trouvés, vous ne serez plus collectés durant toute l'année.**  
**Les gravats, ferrailles et troncs d'arbres ne sont pas acceptés.**

Nous vous rappelons qu'une remorque peut être prêtée une fois par an et par foyer et que vous pouvez obtenir gratuitement un composteur mis à disposition par le SICTREM de BAUGY Tél : 02 48 69 03 12

Vous avez également accès à la déchèterie de la Charité sur loire avec une carte qu'il faut demander au vélocamping de Chabrolles muni d'un justificatif de domicile.

*Merci de votre compréhension*

*La municipalité,*

